

Plougoulm au fil du temps...

N°4 - Janvier 2015

LE MOT DU MAIRE

Voici le début de l'année, et ce premier bulletin municipal 2015 nous permet de vous présenter tous nos vœux de bonheur et de santé à toutes et tous.

Après un hiver très pluvieux où les tempêtes se sont succédé, un printemps normal suivi d'un été ensoleillé ont redonné à la population le plaisir et l'envie de profiter des atouts de notre commune. Cet édito est une rétrospective de l'année écoulée.

Le 23 mars 2014 reste une date importante dans le calendrier de l'année. Les élections municipales se sont déroulées avec un nouveau mode de scrutin où la parité homme femme était obligatoire. L'équipe municipale remercie la population pour sa vive participation.

Autre nouveauté, Il nous a été imposé de mettre en place la réforme des rythmes scolaires pour la rentrée de septembre dernier.

A partir de juillet 2015, les services de l'état (DDTM) n'instruiront plus les dossiers d'urbanisme. Toutes les communes de la CCPL ont voté pour la création d'un service commun d'urbanisme dans les locaux de la communauté de communes, afin de palier le désengagement des pouvoirs publics.

Toutes ces mesures nouvelles engendreront un coût supplémentaire et combinées avec la baisse des dotations, nous aurons à subir un effet ciseaux. Il nous faut rester optimiste pour l'avenir, ces contraintes nouvelles peuvent être atténuées avec de la rigueur dans les dépenses.

Au cours de ce mandat, les projets seront échelonnés (aire de pétanque, agrandissement du local de rangement de la salle omnisports....) Notre principale réalisation pour ce début de mandat sera la création d'une classe à l'école Charles Perrault avec l'accès handicapé et la rénovation du bâtiment existant (fenêtres, insonorisation....)

Le conseil municipal et l'équipe de rédaction du bulletin « Plougoulm au fil du temps » et moi-même le Maire Patrick Guen vous souhaite une bonne et heureuse année.

« BLOAVEZ MAD ».

Le Maire,
Patrick GUEN

Une jeune karatéka remporte la médaille d'or

Elsa Bouvard a brillamment gagné la coupe du Finistère Pupille, dans sa catégorie de poids, à Brest le 13 décembre 2014 à Brest/Lanroze et elle est qualifiée pour la coupe régionale à Baud le 1^{er} février.

Le club compte cette année 39 adhérents, 1 section enfants et une section adultes à Plougoulm. Les cours se déroulent le mercredi et le vendredi à Plougoulm. Le club est installé sur les communes de Plougoulm et Sibiril.

A Sibiril les cours se déroulent le mardi soir cours body et karaté traditionnel pour les adultes et le mercredi après-midi karaté pour les enfants. Cette année le professeur enseigne aussi la défense sur armes (bâton et couteau).

Le club enseigne le karaté sportif et l'art du combat à mains nues. Le karaté apporte calme et sérénité, sans compter les bienfaits sur l'équilibre physique.



KARATÉ CLUB DE PLOUGOULM

LE PROGRAMME VOIRIE 2014 a été réalisé avec la reprise de la chaussée au bourg, l'enrobage du carré enherbé de l'espace hermine, l'enrobage de la route de bourette, les trottoirs du croissant côté Sibiril avec la mise en accessibilité PMR de la pharmacie.



TRAVAUX AU STANG

Faisant suite à l'hiver pluvieux de gros dégâts ont eu lieu au niveau du pont du Stang. Avec l'aide du syndicat de l'Horn et de la DDTM les travaux ont pu être réalisés en septembre dernier pour un coût total de 4300 €.

Il y a eu l'intervention de l'entreprise Poisson pour réaliser l'enrochement et le nettoyage de la partie enherbée...

La remise en état et la sécurisation du lieu ont été réalisées par les services techniques de la commune. (empierrement à la base, plus la pose d'une double lisse en bois doublée d'un grillage)



L'équipe municipale accompagnée des services techniques ont réceptionné, leur nouvel outil de travail, le renouvellement de l'outil s'avérait indispensable, vu la vétusté de l'ancienne tractopelle.



Passage de la débroussailleuse par un agent des services techniques pour éliminer les jeunes repousses.

Sur Plougoum le plan de désherbage communal a mis en évidence que 70% des espaces sont à risque élevé de transfert des produits phytosanitaires. Il s'agit des surfaces imperméables et des secteurs à proximité des points d'eau (bord de mer, avaloirs, grilles pluviales, fossés, drains...etc.)

Les services techniques utilisent différentes techniques alternatives pour l'entretien de certains secteurs.

Une herse de désherbage montée sur une cellule hydraulique est utilisée dans les allées principales du cimetière et aux abords de la chapelle de prat-coulm.

Un balayage mécanique est réalisé dans l'ensemble du centre bourg à raison de 5 demi-journées par an. Un désherbage manuel est également pratiqué dans le centre bourg. Le rotofil est largement utilisé dans les autres secteurs (lotissements parkings...)

L'utilisation de ces méthodes d'entretien ont permis à la commune de réduire les quantités de pesticides utilisés de 90% depuis 2008. Lors des interventions en désherbage alternatif, vous aurez l'occasion d'apercevoir des agents techniques ou des prestataires de services avec ce type de matériel le long des rues ...

Nous vous invitons à faire preuve d'indulgence si quelques plantules venaient à réapparaître quelques jours après leur passage. Toute technique alternative demande une certaine maîtrise et surtout du temps la présence de quelques herbes indésirables ne doit pas remettre en cause le choix du non chimique sur les zones sensibles.

Il est indispensable que chacun soutienne la démarche communale de réduction des produits phytosanitaires. Nous vous invitons à faire preuve d'indulgence vis à vis de la végétation qui se développe sur les trottoirs et les accotements.

Pour accompagner la ville dans cette démarche, vous pouvez à votre tour choisir de désherber devant chez vous mais aussi dans votre jardin sans employer de désherbant chimique !



ECOLE ST THÉRÈSE, CADETS DE PLOUGOULM, ECOLE CHARLES PERRAULT

Organisation d'une fête inter quartiers à Plougoulm pour adultes et enfants.

L'inter quartier va revivre, il se déroulera le samedi 20 juin à partir de 14h00 pour le défilé et les jeux puis le soir 19h30 un repas.

Les jeux inter quartiers c'est plusieurs semaines de préparation, des idées qui fourmillent, une dynamique de la fête qui se construit petit à petit, qui, on l'espère s'emparera du village de Plougoulm pendant toute une journée de convivialité, de défilés colorés et de jeux complètement délirants.

Que vous ayez vécu déjà des jeux et vouliez rafraîchir et étoffer vos souvenirs ou que vous souhaitiez simplement découvrir cette fête, réservez dès maintenant votre place.

Nous recherchons des photos et anecdotes des précédents jeux.

Une initiative de l'école Ste Thérèse avec la participation de l'école Charles Perrault et des cadets de Plougoulm, et le soutien logistique de la municipalité

Les bénéficiaires de cette journée serviront à tous les enfants de la commune, pour des sorties ou découvertes pédagogiques.

Merci de nous contacter pour proposer vos services ou votre participation.

■ Equipe bleu "la mer" :

de Toul an nouch jusqu'à Bourette.
Marie Héléne Crenn : 02.98.29.91.29

■ Equipe rouge "le croissant" :

de Losquedic jusqu'à la mairie.
Virginie Sochard : 02.98.29.89.35 ; lescrevettesnv@hotmail.fr

■ Equipe vert "le bourg" :

de la mairie à goariven.
Anne Quiviger : 06.63.15.64.71 ; anequiviger@hotmail.com

■ Equipe jaune "ty com" :

de goariven jusqu'à Ste Catherine et la fin du bourg de Plougoulm.
Didier LeGall : 06.14.32.91.52 ; didier.legall8@orange.fr

■ Equipe noir "les expatriés" :

personnes natives de Plougoulm qui ont toujours le cœur pour leur village.
Le Goff Laurent : 06.79.46.14.67 ; laurent.legoff1@voila.fr



LE CONSEIL - SANTÉ DE LA NATUROPATHE LAËTITIA BIHAN POUR PRENDRE SA SANTÉ EN MAIN AU NATUREL

Recette détox pour la période des fêtes

Les fêtes de fin d'année et ses repas entre amis, avec la famille, les apéritifs, les chocolats... sont souvent une épreuve difficile à surmonter pour notre appareil digestif...

Il peut être bon de se préparer une petite boisson détox à base d'anis (contre les ballonnements et pour une meilleure digestion), de cannelle (booste le système immunitaire contre les attaques bactériennes et virales) et de thé vert (pour son effet détox et ses antioxydants) et du miel.

Préparation : Dans une casserole, porter à ébullition 250 ml d'eau. Lorsque l'eau est prête, la retirer du feu et y ajouter une petite poignée de graines d'anis, une cuillère à café de miel, une pincée de cannelle et un sachet de thé vert. Couvrir et laisser infuser trois minutes, filtrer et déguster !

Consultations possibles du lundi au vendredi : 256 rue du dourduff - 29250 PLOUGOULM

Contact : 06 61 89 04 22 - nature-l@bbox.fr



FLEURISTE



AMÉLIE ENAULT FLEURISTE AMBULANTE

Amélie, habitante plougoulmoise, nous propose depuis début décembre la vente de fleurs tous les vendredis et samedis de l'année au niveau de la boulangerie

PANINI FRITES KEBAB

A partir de mi-janvier, un nouveau commerçant s'installera auprès de la boulangerie tous les vendredis pour la vente de repas à emporter.

EXPLOITATION AGRICOLE

Un nouvel exploitant agricole en la personne de Valentin Castel va s'installer dès le début 2015 à Kerenveyer.

INFORMATIONS À L'INTENTION DES HÉBERGEURS

(locations saisonnières, chambres d'hôtes, hôtels)

1. DÉCLARATION OBLIGATOIRE DES MEUBLÉS DE TOURISME CLASSÉS, LABELLISÉS OU NON

Loi N°2012-387 du 22 mars 2012 Article L. 324-1-1 : Déclaration d'activité obligatoire.

Les meublés classés de tourisme ou non classés ont obligation d'être déclarés en Mairie. "Toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme, que celui-ci soit classé ou non au sens du présent code, doit avoir préalablement fait la déclaration auprès du maire de la commune où est situé le meublé.

Dans un souci de simplification de cette démarche pour les propriétaires et afin d'éviter un doublon avec la fiche déclarative du dossier Taxe de Séjour, le formulaire Cerfa N°14004*02 annule et remplace la fiche déclarative "Taxe de Séjour". Ce formulaire pourra être retiré auprès de la Communauté de Commune et des Offices de Tourisme.

Cette obligation concerne également les propriétaires qui passent par les services des agences immobilières françaises ou étrangères.

La déclaration est à retourner auprès de la Mairie ou de la Communauté de Communes du Pays Léonard.

ELECTIONS :

Scrutins les 22 et 29 mars. Elections départementales (anciennes cantonales)

Pièces à fournir :

Carte d'électeur

La pièce d'identité est OBLIGATOIRE.

(Toute personne non munie de sa pièce d'identité ne pourra pas participer aux votes).

DIVERS :

Suite à la nouvelle numérotation d'habitation, certaines personnes sont confrontées à des soucis d'adressage et de numéro de domicile.

Les personnes concernées par ces désagréments sont priées de formuler par écrit leur requête avant le 23 février 2015 à la mairie.

URBANISME :

CUa information	CUB opérationnel	Permis Construire	Permis d'Aménager
53	16	Divers (ext°; carport) : 4 Serres/hangar : 5 Maison d'habitation : 7 Total : 16	2
Permis de Démolir	Déclaration Préalable sans taxe	Déclaration Préalable avec taxe	
0	31	12	



NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Depuis la rentrée 2014, les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) sont mises en place sur la commune de Plougoum pour les élèves de Ste Thérèse et de Charles Perrault. Au cours de ces temps d'activités périscolaires, les enfants ont pu découvrir de nombreuses activités sur différents domaines : le numérique, les activités manuelles, la culture, la citoyenneté et le développement durable, ainsi que le sport. C'est d'ailleurs dans ce dernier domaine que les cm1 et cm2 des deux écoles de la commune ont pu découvrir le Handisport. En effet, le Handisport Club Léonard intervient auprès des plus grands des deux écoles afin d'échanger ensemble autour du handicap, répondre à leur questionnement.



Ils interviennent aussi durant les NAP pour leur faire découvrir le sport autrement. C'est autour d'un match de basket que les enfants ont pu utiliser les fauteuils et tenter de marquer des paniers tout en maîtrisant son fauteuil.(...)

PORTES OUVERTES :

PORTES OUVERTES
Lycée ND du / Collège
Kreisker / Ste-Ursule
Saint-Pol-de-Léon

Vendredi
06 mars 2015
16h30/19h30

Samedi
07 mars 2015
09h30/12H30

TECHNIQUE COLLEGE
LE LÉONARD

OPÉRATION TALUTAGE

L'opération talutage sur Plougoum se termine. Il reste quelques plantations d'arbres à faire et l'entretien par le syndicat de l'Horn qui se poursuivra jusqu'en 2016.

23 exploitations, une entreprise semencière et un particulier se sont engagés dans une démarche volontaire...

Au total 10 KM ont été réalisés : 58% de talus dont 33% de plantés.

Le reste soit 42% étant des haies à plat (mélange de variétés d'arbres)

La commune et le syndicat de l'horn remercient tous ces volontaires qui malgré quelques contraintes se sont lancés dans cette opération... le but étant d'éviter l'érosion des sols et d'améliorer la qualité de l'eau.

Coût total de l'opération : 56 508,50 € HT

La TVA restant à la charge des bénéficiaires : 10 444,42 €



Talus créé à mez ar voast près de la départementale 788

VIGILANCE RAPPEL**Nouvelles activités périscolaires (NAP)**

A toutes les familles de la commune dont les enfants scolarisés fréquentent l'Espace Hermine dans le cadre des NAP.

Ecole Saint Thérèse : lundi-jeudi. Fin des activités 16h30.

Ecole Charles Perrault : mardi-vendredi. Fin des activités 16h30.

A la sortie, les enfants se retrouvent sur un parking, PARENTS VOUS EN ETES RESPONSABLE.

Le code de la route suggère de stationner en marche avant dans les emplacements prévus à cet effet.

Parents, soyez prudents, vigilants et non négligents.

Merci de votre compréhension.

L'adjointe aux affaires scolaires.

Anne Marie MALHERBE

**NAISSANCES**

Capucine CADIOU et Louise CADIOU
le 07 octobre 2014.

Paul CAROFF
le 13 novembre 2014.

Lily SEVERE
le 20 janvier 2015.

DÉCÈS

M. Michel CUEFF
le 14 novembre 2014, Mesmeniou.

Mme Marie Thérèse DARSEL
le 06 décembre 2014, 48 rue du Guillec.

M. Jean Pierre PACOT
le 24 décembre 2014, Goellerien.

SAMEDI 28 FEVRIER

Loto du CLE (Comité loisirs échanges)

A la salle omnisports de PLOUGOULM à 20h00

SAMEDI 7 MARS

Soirée théâtre tout public, à la salle omnisports.

organisée par l'Apel de l'école Ste Thérèse et la troupe de théâtre « les vagabonds ».

Séance à 20h30. « Bon séjour en Ukraine »

Tarifs : 7€/personne

Gratuit pour les - de 12 ans

DIMANCHE 8 MARS

Foire aux puces à la salle omnisports.

organisée par l'Apel de l'école Ste Thérèse

Visiteurs de 9h à 17h, salle chauffée, petite restauration sur place. Tarif adulte 1,50 euros

Exposants à partir de 7h30, métrage linéaire à 3 euros/m.

Pour tous renseignements ou réservations, merci de contacter :

Mme Sochard au 02.98.29.89.35 ou 06.07.12.43.98

Mme Mével au 02.98.29.07.23

Ou sur : lescrevettesnv@hotmail.fr

ADM

Tél : 02 98 61 29 16
Permanence de l'aide
à domicile en milieu rural

Mardi en mairie
13h30 - 16h30

MAIRIE

Tél : 02 98 29 90 76
www.plougoulm.bzh
(Ouverture du nouveau site
internet d'ici peu)

Lundi au jeudi
8h - 12h / 13h30 - 17h

Vendredi
8h - 12h / 13h30 - 16h30

Samedi 9h - 12h

LA POSTE

Lundi au vendredi
9h30 - 12h / 13h30 - 14h45
Samedi 9h30 - 12h

Le départ du courrier est à 14h
ATTENTION : À partir de 14h45
AUCUN courrier sans affran-
chissement ne sera pris en charge.

ESPACE HERMINE

02 98 29 90 75

BIBLIOTHÈQUE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
10h - 11h30

Mercredi
Nouveaux horaires
9h30 - 10h30 Ouverture
exclusivement réservée aux bébés
(jusqu'à 3 ans)

11h00 - 12h00 Ouverture
aux écoles

Samedi 11h - 12h

Dimanche 10h30 - 12h

DÉCHETTERIE

Tél : 02 98 29 82 11

Lundi 14h - 18h

Mardi 8h30 - 12h / 14h - 18h

LIVRAISON

A partir du 1^{er} janvier 2015
la commune de PLOUGOULM,
ne livre plus de gravillons et de
sable, veuillez prendre contact
avec les carrières.

